

—Y pensez-vous ! un million dans l'intérieur d'un sac de voyage, de ce sac ? dit le président en désignant de la main l'objet en question, placé parmi les pièces à conviction ; c'est inadmissible.

—Je ne l'ai pas vu, répartit Jacques Matrain ; mais puisque mon frère l'a compté, il doit en être plus sûr que personne.

—Fût-ce même en billets de banque de France, une telle somme ne pourrait trouver place tout autour de ce sac.

—Jo ne puis vous répondre sur ce point, Monsieur le président, n'ayant ni vu ni possédé pareille fortune.

—Et c'est pour ce million problématique que vous avez cherché querelle à votre frère ? ajouta le juge prenant l'air le plus incrédule et commençant à croire que le brocanteur ne jouissait pas effectivement de toutes ses facultés.

—C'est pour cela même, répliqua Jacques Matrain. En demandant ma part, moi qui pourrais exiger tout, je crois faire preuve de condescendance. Pierre n'a rien voulu m'accorder ; la colère m'a aveuglé et je l'ai frappé : vous savez le reste.

—Voyons, raisonnons : vous reconnaissez vous-même avoir possédé pendant de longs mois ce sac et n'avoir rien trouvé dedans ?

—Je le reconnais.

—Vous ajoutez également que vous n'avez appris la trouvaille de ce million que par votre frère ?

—Parfaitement.

—Alors qu'il était ivre ?

—Oui.

—Et vous en concluez que ce million existe autrement que dans votre imagination ?

—Je suis fermement convaincu que Pierre le possède.

—Quoi qu'il eût bu démesurément, dites-vous, lorsqu'il vous a fait cette révélation ?

—Parce qu'il avait bu, au contraire ; dans le vin on ne ment pas.

—Eh bien, répartit le président avec un certain mouvement d'humeur, je vous déclare, moi, que je n'y crois pas à ce million.

Pierre Matrain rayonnait ; tous les atouts rentraient dans sa main.

XIII

Pendant la dernière partie de ce colloque, un homme de trente ans environ, mis avec élégance et près duquel se tenait une jeune femme, dans une tribune de côté, suivait avec un intérêt soutenu, les débats commencés. Plusieurs fois il avait échangé quelques paroles, à voix basse, avec la jeune femme, et celle-ci avait accompagné ses réponses d'un sourire ou d'un regard pénétrant ; assurément ce procès les intéressait vivement.

Au moment où le président du Tribunal déclarait à Jacques Matrain qu'il ne croyait pas à l'existence du million contesté, le personnage de la tribune que nous venons d'entrevoir tira, d'un mignon carnet d'ivoire incrusté d'or, une carte de visite, écrivit au-dessous de son nom quelques mots au crayon, mit cette carte sous enveloppe cachetée et pria un des huissiers du Tribunal de la faire parvenir à M. le président.

Le juge prit le pli qu'on venait de lui remettre, le lut aussitôt et ne put réprimer un mouvement de surprise. Il passa la carte à ses assesseurs et les consulta ; ceux-ci firent une inclination de tête verticale qui semblait être un acquiescement.

Il régnait un profond silence dans l'auditoire.

Le président prit la parole :

—On vient de me remettre cette carte, dit-il ; voici ce qu'elle contient :

“Gaston de Vaunaye,

“a l'honneur d'informer Monsieur le président, qu'il peut lui fournir les renseignements les plus précis au sujet du million trouvé dans le sac de voyage saisi chez le brocanteur Jacques Matrain ; en conséquence, il prie Monsieur le président, en raison des pouvoirs qu'il tient de la loi, de vouloir bien, séance tenante, entendre sa déposition.”

Le silence devint, s'il est possible plus profond encore ; l'étonnement se lisait sur tous les visages ; les frères Matrain, eux-mêmes, s'interrogeaient du regard avec des nuances bien différentes. Tout au fond de la salle, debout sur un banc, Hermine, qui avait suivi sans manifester extérieurement aucun signe d'émotion, et que nul n'avait remarquée, releva vivement la tête ; son regard parcourut tous les rangs de l'assemblée avec une fixité extraordinaire. Quel était ce Gaston de Vaunaye dont le nom frappait son oreille pour la première fois ? dans quel coin était-il ? qu'avait-il à dire ? Mme Pierre Matrain sentait bien que le procès prenait des proportions non prévues, qui allaient amener un dénouement que le juge lui-même ne soupçonnait pas.

Le président du Tribunal, après une minute d'entretien avec ses assesseurs, prit la parole :

—J'invite, dit-il Monsieur Gaston de Vaunaye à venir à la barre du Tribunal pour être entendu.

Prévoyant cet appel, celui-ci s'était avancé discrètement, jusqu'à la place désignée ; il fit deux pas en avant et répondit : “Présent”.

Pierre et Jacques Matrain regardèrent ce témoin que nul ne connaissait, qu'ils n'avaient jamais vu, dont ils n'avaient pas davantage entendu parler, et qui pouvait donner des renseignements précis, quant au million, objet du litige. Les curieux, également, se dressèrent de toute leur hauteur, pour apercevoir le nouveau venu dans l'affaire et qui promettait des révélations si piquantes ; dans les tribunes, les coups de tête, s'adressant au témoin demandant à être entendu, prouvaient qu'il était loin d'être inconnu pour une certaine partie de l'assistance.

—Vous êtes Gaston de Vaunaye ? demanda le président.

—Oui, Monsieur le président.

—Vous avez des renseignements précis, dites-vous, à nous fournir au sujet du procès Matrain ?

—Très précis, en effet.

—Parlez.

On eût entendu le vol d'une mouche dans la salle, tant le silence était complet : le jeu de la respiration lui-même semblait suspendu chez les spectateurs.

—C'est avec raison que Jacques Matrain réclame à son frère le million que Pierre a trouvé dans le sac de voyage en question, car ce million existe.

Il y eut un long murmure de surprise dans la salle.

Pierre Matrain devint d'une pâleur livide ; sa main chercha la barre pour s'y appuyer.

—Qu'en savez-vous ? répliqua le président.

—Je le sais d'autant mieux que ce million m'appartient.

Cette fois, ce ne fut plus un murmure, mais une véritable explosion d'acclamations dans toutes les parties de la salle.

—Silence, ajouta le président. Puis s'adressant à Gaston de Vaunaye : Ce million, qui, au dire de Jacques Matrain, était placé entre la doublure et le dessus du sac de voyage, abandonné par un soldat prussien, pendant la guerre de 1870, vous appartient ?

—Je le répète, ce million m'appartient.

—Quelle preuve en pouvez-vous donner ?

—J'en ai plusieurs. Si la première ne suffit pas, Monsieur le président, je passerai successivement aux autres.

—La première ?

—Le sac de voyage placé sur cette table, à côté, je le connais parfaitement ; d'ailleurs il porte mes initiales sur la couverture, un G et un V.

Le président se fit apporter le sac de voyage, et l'examina attentivement.

—C'est exact, ajouta-t-il.

Les plus proches voisins de l'estrade vérifièrent eux-mêmes l'assertion présidentielle et reconnurent son bien fondé.

—La première preuve est en votre faveur, continua le président ; mais, Monsieur de Vaunaye, vous reconnaîtrez, j'aime à le croire, que je ne puis m'en tenir à celle-ci. Tout est étrange dans ce procès, son point de départ, les incidents qui se déroulent pendant son cours, et, vous le voyez vous-même, son point d'arrivée ; je ne puis donc que vous demander de poursuivre votre démonstration.

—Mon intervention inattendue, je m'en rends parfaitement compte, doit causer à tous ceux qui m'écoutent un étonnement vraiment grand ; mais quand j'aurai raconté l'odyssée de ce sac de voyage, tous les points obscurs de ce procès vont vous apparaître en pleine lumière, et vous serez à même de porter votre jugement en parfaite connaissance de cause. Je commence :

“Dans les premiers mois de 1870, une dépêche m'obligeait à partir pour l'Amérique ; le frère de ma mère, habitant les environs de Philadelphie, m'appelait d'urgence, étant malade et sur le point de mourir. Il laissait une fortune assez considérable et j'étais son unique héritier.

“Je trouvais mon oncle gravement atteint, presque mourant, mais possédant toute sa lucidité d'esprit.

“Le lendemain de mon arrivée, causant avec lui d'affaires, il m'énuméra les biens qu'il me laissait, et entre autres choses ce sac de voyage.

“Il y a à l'intérieur, me dit-il, ou plutôt tout autour de ce sac, un million en billets de la Banque de France ; si tu portais cette somme sur toi, pour rentrer en Europe, elle attirerait les regards de ton entourage sur le paquebot, et serait peut-être la cause de ta mort ; tandis que, placée entre le cuir et la doublure, les billets étant cousus entre deux étoffes légères, bien assujetties au cuir, de façon à éviter tout déplacement, tu n'auras rien à craindre. “Tu rempliras ce sac de linge, et le garderas près de toi pendant la traversée ; une fois en France, tu en feras ce qu'il te plaira.”

“Mon oncle, comme il fallait le prévoir, mourut peu de jours après ; je restai quelque temps encore à Philadelphie pour régler les affaires de la succession et vendre les biens qui m'étaient légués, voulant revenir habiter en France.

“Un matin, dans un hôtel de New-York, j'appris que la guerre venait d'éclater entre mon pays et l'Allemagne ; me souvenant que